

## LE SKI AU MAROC

En quelques années, pendant la période qui a précédé la guerre, le ski a conquis droit de cité en Europe.

Une foule avide d'air pur et de liberté, désireuse de fuir l'atmosphère des villes et de s'évader pendant quelques heures, a adopté ce sport, admirable entre tous.

Mégève, Val-d'Isère et tant d'autres modestes villages de montagne se sont transformés, dans l'espace de quelques années, en stations célèbres dans le monde entier.

Des vallées comme la Tarantaise et la Maurienne, il y a peu de temps ensevelies sous les neiges, coupées du monde extérieur pendant tout l'hiver, et progressivement abandonnées par leurs habitants, ont connu soudain, grâce à ces mêmes neiges, une vie nouvelle.

Sport de luxe pour certains, le ski est aussi un divertissement salubre, à la portée de toutes les bourses, pour les vrais sportifs qui recherchent les joies saines de la vie en plein air, et ses bienfaits ne sont pas niables sur le plan éducatif et social ; et ils le deviendront d'autant plus que la vie moderne deviendra plus astreignante et mécanisée.

Aussi n'a-t-il pas semblé inutile, au moment où cette activité nouvelle commence à pénétrer au Maroc, d'étudier les conditions dans lesquelles on peut y pratiquer le ski, les possibilités qu'il présente dans ce pays et l'intérêt des projets d'équipement qui s'y font jour.

L'historique du ski au Maroc tient en quelques lignes : lancé par quelques pionniers, parmi lesquels on peut citer notamment MM. Delrieu et R. Malicet, ce sport commence à être pratiqué dès 1933 ; ce sont surtout des sorties de la journée, aux environs d'Ifrane et d'Azrou, dont les pentes faciles encouragent les novices. A cette époque, les facilités de transport sont grandes et nombreux sont les amateurs qui, en car ou en voiture, vont passer le dimanche sur les champs de neige. Les difficultés de la période de guerre viennent freiner ce mouvement, mais, par contre, dès 1941, quelques skieurs plus entraînés venus de France (dont M. Lacaze, champion de France universitaire), guidés par les renseignements de leurs prédé-

cesseurs, multiplient les reconnaissances en montagne et commencent à jeter les bases d'une étude approfondie des terrains de ski marocains.

Le problème est vaste, car les chaînes du Haut et du Moyen-Atlas s'étendent du sud-ouest au nord-est sur environ 700 kilomètres de longueur ; les crêtes élevées atteignent souvent 3.000 mètres à 3.500 mètres, et il existe même plusieurs sommets de 4.000 mètres, dont le Djebel Toubkal (4.165 m.), la plus haute cime d'Afrique du Nord.

Tous ces massifs renferment un grand nombre de terrains skiables. Certaines remarques, d'ordre général, donneront une idée des conditions dans lesquelles le ski peut y être pratiqué.

L'enneigement des pentes s'avère favorable et persiste, en de nombreux endroits, de novembre à mai ; il n'est pas uniquement fonction de l'altitude, mais varie également avec l'exposition et la situation des massifs.

La neige « poudreuse » (1) est chose rare dans l'Atlas. Après une chute toute la montagne est enneigée, parfois jusqu'à 1.000 mètres ; le beau temps s'installe alors généralement pour une période assez longue et la neige fond très rapidement en basse altitude. Plus haut, l'action du vent se fait sentir ; la neige s'accumule dans les combes, au détriment des parties en relief ; celle-ci, après plusieurs jours ou plusieurs semaines de beau temps finissent par se dégarnir plus ou moins complètement. En d'autres endroits, il se forme des séries de congères allongées, la fonte des parties intermédiaires laissant subsister des bandes de neige étroites et parallèles. Sauf aux endroits abrités du vent et en haute montagne, où peut subsister de la neige poudreuse, la neige fraîche devient habituellement lourde ou « croûtée » (2) dans les jours qui suivent les chutes, et demeure telle dans les endroits peu exposés au soleil ; mais sur toute pente soumise à l'action de ses rayons avec une certaine intensité, elle se transforme rapidement en

(1) Neige très légère qui n'a pas encore été soumise à d'autre action que celle du froid ; les fins cristaux de glace qui constituent les flocons sont encore intacts. Sous l'action du vent ou par suite d'un relèvement de la température ces cristaux s'agglomèrent ; la neige se tasse, sa densité augmente, elle devient lourde et compacte.

(2) Croûte glacée plus ou moins épaisse, formée à la surface de la neige par le vent ou un regel superficiel.

neige de « printemps »(3). Cette qualité de neige est de beaucoup la plus fréquente au Maroc, et il est possible de réaliser en novembre et décembre de fort belles descentes, comparables à celles qu'offre la France au mois de mai.

Les terrains de ski ne comportent guère, à de rares exceptions près, de passages en forêt, et il serait malaisé de trouver une piste assez accidentée pour se prêter à une grande épreuve internationale de descente. Cependant, les voies de descente, difficiles et intéressantes ne manquent pas ; en particulier dans les couloirs coupés parfois de parties étroites et raides. Les dangers de la haute montagne sont bien réduits pour le skieur, les avalanches étant pour ainsi dire inexistantes ; le mauvais temps peut, comme partout avoir des conséquences redoutables, mais il est restreint à de courtes périodes.

L'aménagement de la montagne est beaucoup moins poussé qu'en France et le skieur se heurte à de nombreuses complications : difficultés d'accès, par suite du mauvais état des pistes carrossables qui pourraient desservir les terrains skiables ; manque de refuges (en dehors du massif du Toubkal où le Club alpin français a fait un effort méritoire) ; difficulté de circuler dans la plupart des régions montagneuses, encore mal connues et peu ouvertes aux touristes.

Telles sont, dans les grandes lignes, les conditions du ski au Maroc. Sans vouloir donner une nomenclature complète de tous les terrains de ski existants, travail qui serait touffu et fastidieux, nous nous contenterons maintenant, pour ajouter quelques précisions à ces caractéristiques générales, de mettre en relief les régions les plus intéressantes, ou du moins les mieux connues.

L'Oukaïmeden est un vaste plateau situé à 2.600 mètres d'altitude, dans le massif du Toubkal (Haut-Atlas). Pendant quatre à cinq mois de l'année, la neige couvre de belles pentes qui, sur une dénivellation de plus de 650 mètres, s'étendent entre le plateau et le sommet du djebel Oukaïmeden (3.266 m.). Ces pentes exposées au nord-est, permettent une gamme de descentes variées ; certaines parties peu inclinées et faciles conviennent aux débutants ; d'autres, plus raides et difficiles, intéressent les bons skieurs.

(3) La neige de printemps résulte de l'alternance des fusions et regels provoqués par les différences de température successives entre le jour et la nuit. Cette qualité de neige est, avec la poudreuse, la plus favorable à la pratique du ski.

Les championnats de ski du Maroc, descente et slalom furent organisés à l'Oukaïmeden en 1942, 1946-47 et 1947-48. Ils rencontrèrent toujours un très vif succès, et, notamment, cet hiver, où la manifestation fut honorée par la présence du général Juin. Robert Lacaze, déjà champion du Maroc, remporta une nouvelle fois cette épreuve, malgré la présence des meilleurs skieurs d'Algérie.

Outre les locaux abritant l'École militaire de montagne, on trouve à l'Oukaïmeden un refuge du Club alpin, qui peut recevoir normalement cinquante personnes et cent au grand maximum. Des aménagements doivent être cette année entrepris par le club, en vue d'améliorer encore l'hygiène et le confort du camp. D'ores et déjà, le service de la jeunesse et des sports a mis à la disposition des sportifs un certain nombre de facilités. Pendant les hivers 46-47 et 47-48, un chef de centre et des moniteurs ont constamment donné des cours gratuits de ski aux débutants comme aux skieurs désireux de se perfectionner. Un certain nombre de paires de skis et de chaussures ont été mises à la disposition du public, les frais considérables qu'entraînent l'achat d'un équipement complet de ski ont été réduits de manière appréciable ; des jeunes ont, en particulier, bénéficié de ces facilités. En outre, dans des cas intéressants, des bourses ont pu être accordées à certains adhérents de mouvements de jeunesse ; les véhicules ont assuré le transport des skieurs et des bagages depuis Sidi-Farès, point d'arrêt des cars, jusqu'au col du Taureau, à une heure de marche de l'Oukaïmeden, et dans certains cas jusqu'au centre même.

Enfin, une cantine a été organisée et, pour un prix modique, des repas ont été servis aux skieurs.

Une société privée a, de son côté, mis en service, depuis le début de mars, un remonte-pente provisoire qui a fonctionné jusqu'à la fin de la saison (milieu avril).

Ces différents avantages ont attiré une foule assez considérable, étant donné l'éloignement du centre et les difficultés relatives d'accès. Plus de deux mille personnes sont passées au centre durant la saison 1947-48, certaines pour quelques heures, d'autres pour plusieurs jours, la moyenne s'établissant autour de 48 heures (4.100 journées de présence au total). Ce centre jouit donc auprès du public d'une faveur de jour en jour croissante, et il semble que des efforts sé-

rieux doivent être entrepris pour créer là une véritable station de sports d'hiver. Nous y reviendrons à la fin de cet exposé.

En dehors de l'Oukaïmeden, l'ensemble du massif du Toubkal se prête fort bien au ski, avec ses vallons de haute montagne et ses nombreux sommets de 4.000 mètres. Signalons particulièrement les vallées de l'Imminène et de l'Aït-Mizane, toutes deux dotées de refuges et où il existe de nombreux itinéraires intéressants, skiabiles souvent jusqu'en mai.

La région centrale du Haut-Atlas, culminant au M'Goun (4.070 m.), renferme de magnifiques terrains de ski, sans doute les plus beaux du Maroc. L'Azurki est, des grands sommets de la région, le plus accessible ; son versant nord, haut de plus de 1.000 mètres, est caractérisé par sept grandes combes ; sa disposition en forme de cirque est particulièrement favorable, car elle permet, partant d'un même point, d'effectuer des itinéraires variés et de revenir au point de départ ; ces descentes demeurent skiabiles pendant six mois de l'année. L'Azurki est encore difficile d'accès en raison de son éloignement des centres urbains et du mauvais état des pistes carrossables pendant l'hiver.

Dominant Midelt de ses 3.757 mètres, le djebel Ayachi étale ses hautes crêtes sur 25 kilomètres de longueur. La disposition des pentes de l'Ayachi et la durée de l'enneigement se sont révélées, là aussi très favorables pour le skieur, et les rares sportifs qui se sont aventurés en ces lieux, ont pu apprécier, notamment, le pittoresque du cirque de Jaffar et la valeur des terrains de ski qui l'entourent.

Ifrane et Azrou, dans le Moyen-Atlas, connurent avant la guerre, le premier afflux des skieurs. Cette région est la seule du Maroc où l'on puisse actuellement accéder à la neige par une bonne route, et qui soit dotée d'hôtels confortables, offrant une capacité suffisante. Malheureusement, si ces terrains conviennent relativement fort bien aux débutants, et se prêtent au ski de fond, ils sont dépourvus d'intérêt pour le bon skieur. Sauf au Mischliffen où l'aménagement d'une piste est projeté et qui offrira sans doute le terrain le plus intéressant de cette région, les dénivellations ne dépassent guère 100 à 150 mètres, et les pentes raides sont pratiquement inexistantes. De plus, l'altitude des champs de neige (de 1.800 à 2.000 m.) est trop faible, compte tenu du climat du Maroc ; l'en-

neigement est très irrégulier et s'étend sur une période courte, excédant rarement trois mois par an. Un des avantages de cette région est de permettre les sorties de la journée. Aussi le dimanche, les cars de Meknès et de Fès déversent-ils dans ces stations leurs cargaisons de skieurs.

A l'extrémité nord-est du Moyen-Atlas s'étendent les vastes champs de neige du Bou-Iblane, longue crête d'une dizaine de kilomètres, culminant au Moussa-Ou-Salah (3.190 m.). En raison de sa situation avancée, au nord-est de la chaîne et de son exposition, le Bou-Iblane reçoit beaucoup de neige, et le ski y est praticable pendant cinq à six mois de l'année, sur des dénivellations de 1.000 mètres. La conformation du massif, étalé en longueur, présente des inconvénients : les pentes skiabiles se trouvent, les unes au nord, les autres au sud, et sur un même versant, assez distantes les unes des autres. Mais la région pittoresque et embellie par la forêt de cèdres qui couvre certaines parties de la montagne, présente un grand intérêt sportif ; il faut signaler, en particulier, les cinq couloirs du versant sud, où l'on rencontre, dès le début de l'hiver, de la « neige de printemps », d'excellente qualité, et les très belles pentes du versant nord, malheureusement soumises trop souvent à l'action néfaste du vent ; un confortable refuge, desservi par une piste au tracé sinueux et accidenté, a été édifié à 1.968 mètres d'altitude, au lieu dit « Taffert », il appartient au service de la jeunesse et des sports, qui y organise des stages d'initiation et de perfectionnement.

En dehors de ces zones principales, beaucoup d'autres ont déjà donné lieu à des reconnaissances, et le champ des terrains à prospecter dans l'Atlas demeure vaste. De toutes manières, le ski, au Maroc, se rapproche davantage de l'excursion en montagne, voire de l'exploration, que du ski moderne, tel qu'on le pratique dans les stations européennes. Le niveau des skieurs s'en ressent : sans moyen de remontée mécaniques, il est impossible ou très difficile de former des skieurs rompus aux techniques de la descente et de la vitesse. Toutefois, sous l'action des clubs de ski et de montagne, qui groupent déjà plus d'un millier d'adhérents actifs, et avec l'appui du service de la jeunesse et des sports, qui s'efforce, par une organisation matérielle appropriée, de rendre plus faciles les séjours en montagne, l'engouement pour les sports d'hiver gagne rapidement. Dès maintenant, il devient

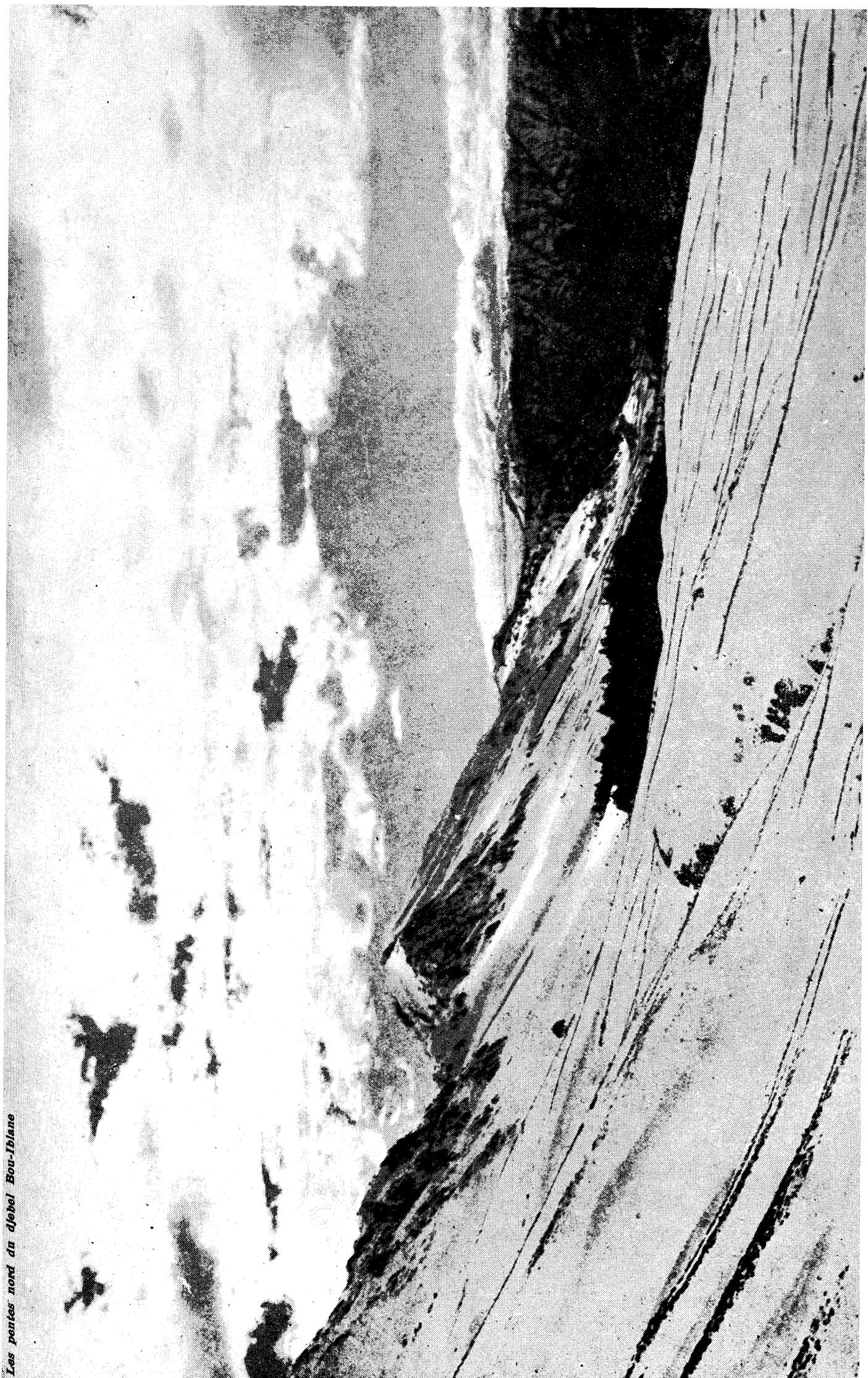


Le sommet du Bou-Iblane (3.103 m.)



Terrain de ski et sommet de l'Oukaïmeden

*Les pentes nord du djebel Bou-Iblane*



nécessaire de procéder à certaines améliorations dans le cadre d'un plan rationnel d'aménagement de la montagne marocaine.

Comment se présente cette question ? Quelles sont les possibilités d'avenir et de réalisation immédiate dans ce domaine ? C'est ce que nous allons essayer d'étudier dans la dernière partie de cet exposé.

Il est intéressant de remarquer, à ce sujet, que les stations de sports d'hiver françaises ont été, dans la plupart des cas, greffées sur des villages déjà existants. De modestes bourgades ont été transformées en quelques années en stations modernes dotées d'hôtels confortables, de magasins, ainsi que de moyens de remontée mécaniques perfectionnés : téléphériques et téléskis (4). Mais ces villages se trouvaient, en général, desservis par de bonnes routes et possédaient leurs moyens d'existence propres : habitats, eau, électricité, téléphone, commerce local.

Rien de semblable n'existe dans l'Atlas où tout reste encore à créer ici, le manque d'habitat et surtout la précarité des voies d'accès, constituées par des pistes incertaines et accidentées, impraticables à la moindre intempérie, ne permettant pas d'envisager une évolution aussi rapide.

Seul le temps et la réalisation progressive de voies de pénétration jusqu'au cœur de la montagne, permettront à la masse de sportifs et des touristes d'y accéder à leur tour. Quelles que soient les raisons pouvant, sur le plan social, militer en faveur de ces projets, et les bienfaits qu'ils sont susceptibles de provoquer, il importe que ces raisons se conjuguent avec des considérations d'ordre économique pour envisager raisonnablement des réalisations pratiques d'une certaine ampleur.

Les points choisis pour installer une station montagnaise auront, notamment, à répondre aux conditions suivantes :

1° Être à proximité de routes existantes ou dont la réalisation présente un caractère d'intérêt général ;

2° Offrir des possibilités réelles pour la pratique du ski pendant au moins quatre mois de l'année ;

3° Si possible, offrir, en été, un cadre agréable et un climat tempéré, afin que l'emploi de ces stations ne soit pas restreint à une partie de l'année.

(1) Appareil comprenant un câble sans fin mu par un moteur et permettant de remorquer des skieurs sur la neige.

A la suite des études faites ces dernières années et portant sur l'ensemble du Haut et du Moyen-Atlas, il a été reconnu que le lieu dit « Oukaïmeden » présente un ensemble de conditions particulièrement favorables à une telle création : en hiver, valeur des terrains de ski et durée de la période d'enneigement ; en été, possibilités d'utilisation, comme centre d'estivage, encore que l'endroit soit un peu sec et que des plantations d'arbres n'y semblent pas inutiles. A cette altitude (2.600 m.), la température demeure clémente, même au cœur de l'été.

Le plateau lui-même, de par sa conformation, est propice aux aménagements. Les environs sont fertiles en possibilités d'excursions et la proximité des plus hautes montagnes d'Afrique du Nord, dépassant 4.000 mètres, constitue une magnifique toile de fond. Enfin, durant l'été, les alpinistes y trouvent des possibilités d'escalades intéressantes et variées. Mais en hiver, le touriste sera surtout frappé par l'ensoleillement exceptionnel dont on jouit en ces lieux par l'agrément du climat, par le voisinage de Marrakech, distante d'une cinquantaine de kilomètres, à vol d'oiseau, et par les contrastes qui en découlent. Tout cela donne à l'Oukaïmeden sa valeur et son caractère propre par rapport aux stations de ski européennes. Si l'on admet que Marrakech peut et doit devenir un centre de tourisme encore plus important, la possibilité de trouver une station de sports d'hiver aux environs, sera un élément d'attrait puissant pour les hivernants ; l'ensemble, ainsi réalisé, prendra un intérêt touristique incontestable.

Cette considération justifie les travaux faits en 1947, pour créer, en six mois, une piste d'accès desservant le plateau et ceux qui restent à accomplir pour l'améliorer encore (précisons que cette piste se raccorde à Tanaout avec la route du Tizi-N'Test, et que la distance totale de Marrakech à l'Oukaïmeden est de 74 km.).

Dès 1948, les travaux interrompus par l'hiver ont repris à l'Oukaïmeden. L'armée poursuit l'amélioration de la piste et son élargissement. Divers aménagements et, notamment, la construction d'un second chalet-refuge, appartenant au service de la jeunesse, et l'installation de deux téléskis doivent être terminés pour l'hiver prochain.

Des difficultés de toutes sortes doivent être vaincues pour mener à bien des travaux à cette altitude, et les moyens dévolus pour l'aménagement de la montagne marocaine sont forcément

assez réduits, aussi est-il préférable, pour obtenir des résultats tangibles, de concentrer tous les efforts en ce seul point, pour le moment, plutôt que de les disperser en tentatives inefficaces dans d'autres secteurs de la montagne.

Des études préliminaires, comportant notamment des levées de terrains, ont déjà été faites par le service de l'urbanisme et le service de la jeunesse et des sports, et les directions compétentes ont été saisies de différents projets qui doivent prendre corps dans un très proche avenir. L'ère des réalisations, à une échelle très importante, est donc sur le point de commencer à l'Oukaïmeden. Cependant, tandis que peut s'organiser cette station de sports d'hiver, l'étude méthodique des régions encore mal connues de l'Atlas, doit être poursuivie afin d'enrichir la documentation qui s'y rattache. La construction de quelques petits refuges dans les principaux massifs, non encore pourvus, permettra, grâce à la venue de caravanes plus nombreuses, de multiplier les observations, en vue de l'établissement de projets d'avenir solides et

bien étayés. Déjà des reconnaissances sont faites sur les massifs du M'Goun—Azurki et du Bou-Iblane, précédemment décrits, qui semblent eux aussi appelés à recevoir l'équipement voulu dans un avenir plus ou moins rapproché.

Au fur et à mesure que s'accroîtra le développement économique du Maroc, ces zones montagneuses deviendront plus accessibles et des projets irréalisables encore aujourd'hui, deviendront possibles demain. Après les Alpes et les Pyrénées, l'Atlas lui aussi ouvrira ses portes et la venue des touristes sera pour ses habitants et pour le pays tout entier une source non négligeable de prospérité. Sans doute, et l'exemple de l'Europe l'atteste, le mouvement en faveur du ski, qui se dessine déjà, prendra-t-il sur place beaucoup plus d'ampleur. Les jeunes surtout, il faut l'espérer, se montreront sensibles à l'appel de la neige. Ils trouveront, au contact des cimes, en même temps qu'une détente bienfaisante, la santé physique et morale qui, de plus en plus, déserte les cités.

R. MAILLY.

---